

Près de 3 millions de travailleurs indépendants étaient cotisants à la Sécurité sociale des travailleurs indépendants au 31 décembre 2018, effectif en hausse de 4,7 % par rapport à 2017.

Cette croissance s'appuie sur le fort dynamisme des actifs auto-entrepreneurs¹ (+13,4 %), la décroissance du nombre de cotisants non auto-entrepreneurs ralentit (-2,0 %).

Les cotisants auto-entrepreneurs sont en moyenne plus jeunes, plus fréquemment poly-actifs et la part des femmes y est plus importante.

CHIFFRES ESSENTIELS

3,0 millions de cotisants fin 2018

34 % d'artisans

41 % de commerçants

25 % de professions libérales

44 ans et 11 mois d'âge moyen

34 % de femmes

Près de **10 ans** d'activité en moyenne

47 % d'auto-entrepreneurs

LE NOMBRE DE COTISANTS À LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS AUGMENTE DE 4,7 % GRÂCE AU FORT DYNAMISME DE L'AUTO-ENTREPRISE (+13,4 %)

Les cotisants de la Sécurité sociale des travailleurs indépendants se répartissent en 41 % de commerçants et industriels (1,22 million fin 2018), 34 % d'artisans (1,01 million) et 25 % de professionnels libéraux (0,75 million).

Après une période de stabilisation (2013 à 2016), la population des cotisants à la Sécurité sociale des travailleurs indépendants progresse à nouveau : +1,5 % en 2017 et +4,7 % en 2018, portée par la dynamique des auto-entrepreneurs (+9,1 % en 2017 et +13,4 % en 2018). Les effectifs des cotisants non auto-entrepreneurs sont en baisse depuis 2011, avec une diminution d'abord modérée (-0,8 % en 2011), puis de plus en plus appuyée jusqu'en 2017 (-3,5 % en 2017). L'année 2018 marque un ralentissement dans cette tendance, le nombre d'actifs non auto-entrepreneur diminuant de 2,0 % par rapport à 2017.

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018 prévoit qu'à compter de janvier 2018 les professionnels libéraux non réglementés anciennement affilié à la CIPAV sont désormais cotisants au régime de retraite de droit commun des travailleurs indépendants. Cette disposition concerne les auto-entrepreneurs en 2018 et les travailleurs indépendants non auto-entrepreneurs à compter de 2019. Elle participe à la très forte augmentation du nombre de cotisants commerçants auto-entrepreneurs (+48,6 %) et conduit à la diminution du nombre de cotisants auto-entrepreneurs en professions libérales (-15,0 %).

En 2018, tous statuts confondus, les commerçants sont donc le groupe professionnel dont l'évolution des effectifs est la plus forte (+15,5 %), les effectifs des artisans augmentent de 3,3 % alors que le nombre de professions libérales diminue de 7,7 %.

La part des auto-entrepreneurs progresse dans l'ensemble des groupes professionnels et s'établit désormais à 47 % des cotisants (1,4 million hors conjoints collaborateurs) tous groupes professionnels confondus (48 % pour les artisans, 46 % pour les commerçants, 47 % pour les professionnels libéraux). Par ailleurs, les auto-entrepreneurs sont largement majoritaires (79 %) parmi les créateurs : 78 % pour les artisans, 83 % pour les commerçants contre seulement 48 % pour les professionnels libéraux (en lien avec la réforme de la LFSS 2018 sur l'affiliation des auto-entrepreneurs en professions libérales).

¹ Le régime de la micro-entreprise est applicable à partir du 1^{er} janvier 2016, il succède au régime de l'auto-entrepreneur. Pour plus de précisions cf. fiche 8 « Le contexte réglementaire »

Tableau 1 : effectifs de cotisants de la Sécurité sociale des travailleurs indépendants au 31 décembre 2018

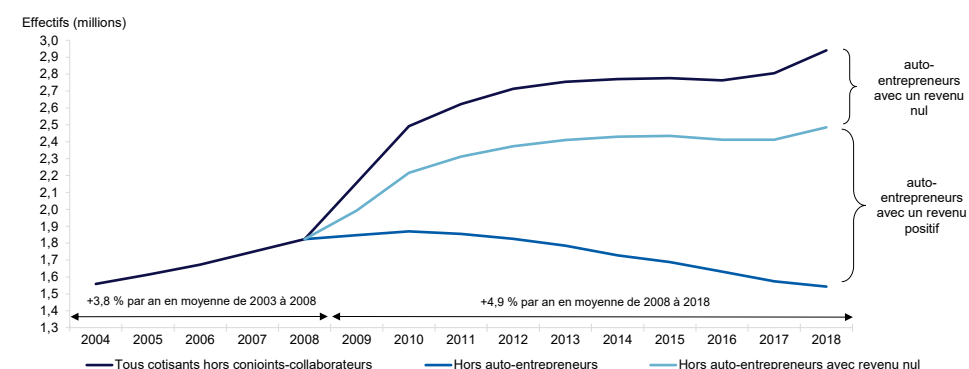
	Artisans		Commerçants		Professions libérales		Ensemble	
	déc-18	Évolution 2018/2017	déc-18	Évolution 2018/2017	déc-18	Évolution 2018/2017	déc-18	Évolution 2018/2017
Cotisants auto-entrepreneurs hors conjoints collaborateurs	482 661	10,5 %	558 168	48,6 %	356 933	-15,0 %	1 397 762	13,4 %
Cotisants non auto-entrepreneurs hors conjoints collaborateurs	509 259	-2,6 %	637 257	-2,7 %	396 322	-0,1 %	1 542 838	-2,0 %
Cotisants conjoints collaborateurs	14 191	-1,4 %	25 883	-4,1 %			40 074	-3,2 %
Cotisants de la Sécurité sociale des travailleurs indépendants	1 006 111	3,3 %	1 221 308	15,5 %	753 255	-7,7 %	2 980 674	4,7 %

Note : les artisans et commerçants sont affiliés au Régime général pour la retraite de base et au RCI pour leur retraite complémentaire. Les professions libérales sont elles rattachées à la CNAVPL.

À compter de 2018, les professions libérales non réglementées sont rattachées au Régime général pour leur retraite de base et au RCI pour leur retraite complémentaire. Pour des raisons de gestion, cette population est provisoirement comptabilisée parmi les commerçants.

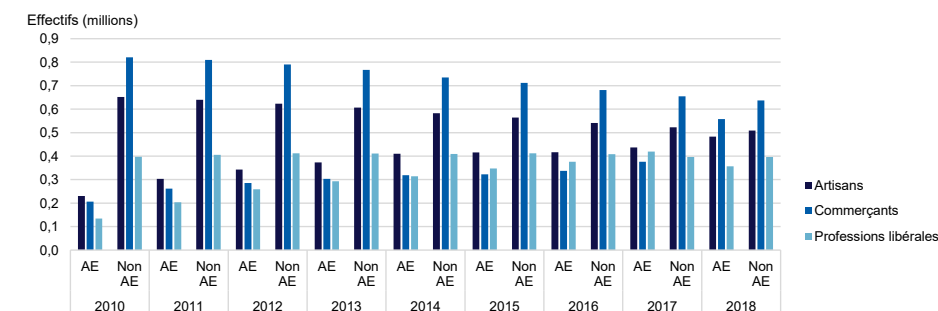
Source : CNDSSSTI, 2019.

Graphique 1 : évolution du nombre de cotisants de la Sécurité sociale des travailleurs indépendants de fin 2004 à fin 2018 (hors conjoints collaborateurs)



Source : CNDSSSTI, 2019.

Graphique 2 : effectifs de cotisants de la Sécurité sociale des travailleurs indépendants par groupe professionnel et statut, de fin 2010 à fin 2018 (hors conjoints collaborateurs)



AE : Auto-entrepreneur.
Source : CNDSSSTI, 2019.

La croissance des auto-entrepreneurs est toutefois à relativiser puisque qu'environ un tiers des auto-entrepreneurs actifs n'a pas déclaré de chiffre d'affaires en 2018.

Le nombre de conjoints collaborateurs (y compris auto-entrepreneurs) est en baisse continue depuis trois ans : -3,2 % fin décembre 2018, -4,8 % fin décembre 2017 et -4,3 % fin décembre 2016.

■ DE PLUS EN PLUS DE COTISANTS EN ACTIVITÉ SECONDAIRE OU AVEC DE FAIBLES ACTIVITÉS

Le dispositif de l'auto-entreprise attire par nature de petites activités et des activités secondaires. En 2018, plus de 38 % des auto-entrepreneurs hors assurés invalides et hors retraités actifs étaient rattachés à un autre régime de Sécurité sociale au titre de leur activité principale (40 % y compris assurés invalides et retraités actifs), contre seulement un peu plus de 7 % des cotisants non auto-entrepreneurs (respectivement près de 9 %). Au total, 22,4 % de l'ensemble des cotisants (hors assurés invalides et hors retraités actifs) ont leur activité principale dans un autre régime (24 % y compris assurés invalides et retraités actifs), alors qu'ils étaient moins de 7 % fin 2008. Ainsi, en excluant les actifs invalides et les actifs retraités, l'évolution des cotisants avec une activité principale à la Sécurité sociale des indépendants est, entre 2009 et 2018, de +25 % environ contre +48 % pour l'ensemble des cotisants.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2009, les possibilités de cumul emploi-retraite ont été élargies. Cette libéralisation, couplée à la mise en place du régime de l'auto-entreprise, a facilité le développement de petites activités pour les retraités. On dénombre par ailleurs, fin 2018, 88 000 retraités actifs au sein du régime dont plus d'un tiers sont des auto-entrepreneurs.

■ DES DURÉES MOYENNES D'ACTIVITÉ QUI SE STABILISENT

Fin 2018, la durée moyenne d'activité est de près de 10 ans (hors créateurs et hors conjoints collaborateurs), soit une progression de moins d'un mois par rapport à 2017.

L'arrivée des auto-entrepreneurs en 2009 a provoqué une baisse de la durée moyenne d'activité, cependant, hors auto-entrepreneurs, la durée moyenne d'activité a augmenté passant de 9 ans et 6 mois pour les artisans, et de 8 ans et 3 mois pour les commerçants en 2008, à respectivement 13 ans et 1 mois et 12 ans et 1 mois (effet de vieillissement). Par ailleurs, la durée moyenne d'activité des auto-entrepreneurs est croissante depuis 2009, en reflet de la montée en charge du dispositif mais tend à se stabiliser sur la période récente. Fin 2018, elle est de 6 ans et 1 mois pour les artisans, et 5 ans et 10 mois pour les commerçants.

En 2018, 35 % de l'ensemble des artisans et 36 % des commerçants ont une durée d'activité moyenne inférieure à 5 ans (respectivement, pour les auto-entrepreneurs, 54 % et 60 %). *A contrario* la part des cotisants ayant une durée d'activité longue (supérieure à 21 ans) est plus forte chez les non auto-entrepreneurs (environ 20 % des artisans et 17 % des commerçants), et, assez logiquement compte tenu de la jeunesse du statut, très faible chez les auto-entrepreneurs² (environ 3 % des artisans et commerçants).

Depuis 2011, la majorité des créations d'entreprise se fait sous le statut de l'auto-entreprise ; la part des actifs non auto-entrepreneurs ayant une durée d'activité inférieure à 5 ans est donc en baisse.

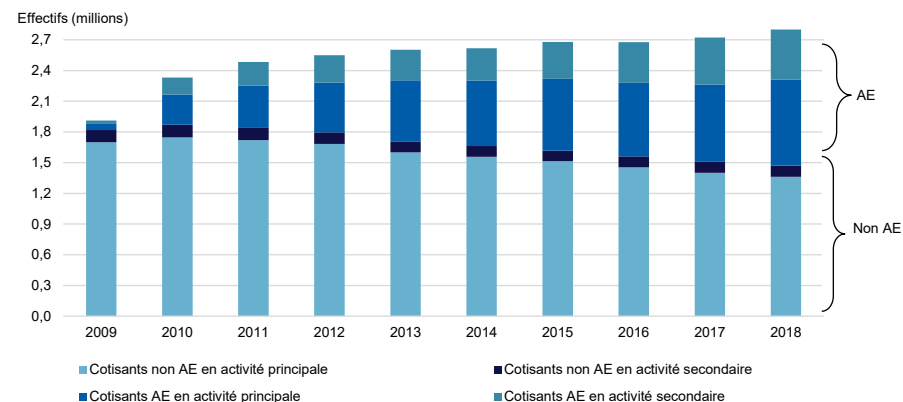
Quels que soient le groupe professionnel (artisan ou commerçant) et le statut (auto-entrepreneur ou non), les hommes ont en moyenne une durée d'activité plus élevée que les femmes. Ainsi, les hommes artisans ont une durée moyenne d'activité de 10 ans et 6 mois, alors que les femmes artisanes ont une durée moyenne d'activité de 8 ans et 4 mois (cf. tableau 2). De même, la durée moyenne d'activité des hommes commerçants est supérieure à celle des femmes (respectivement 10 ans et 4 mois contre 9 ans et 2 mois).

■ DES COTISANTS MAJORITAIREMENT MASCULINS ET ÂGÉS

Les cotisants de la Sécurité sociale des indépendants sont majoritairement des hommes et, dans l'ensemble, plus âgés que les salariés. Hors conjoints collaborateurs, deux cotisants sur trois sont des hommes (66 %), en surreprésentation par rapport à l'ensemble de la population active française (52 % selon les résultats 2018 de l'enquête emploi en continu de l'INSEE). Le poids des hommes au sein des cotisants est

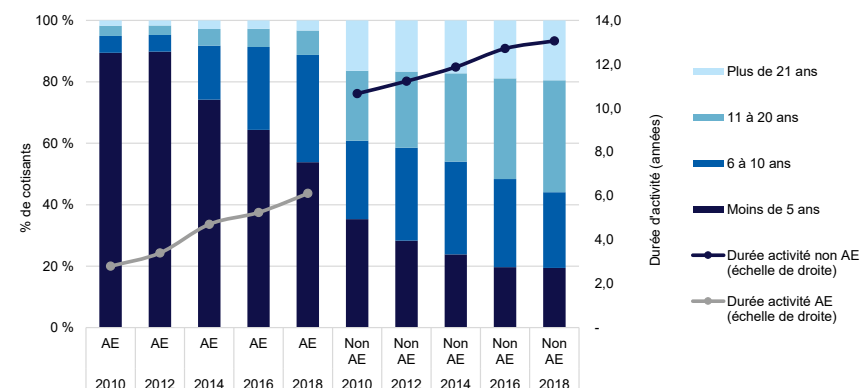
² Il s'agit d'assurés qui étaient déjà travailleurs indépendants avant mise en place du statut de l'auto-entreprise en 2009 et qui ont choisi de basculer dans ce statut.

Graphique 3 : évolution du nombre de cotisants de 2009 à 2018, qu'ils aient été ou non en activité principale à la Sécurité sociale des travailleurs indépendants



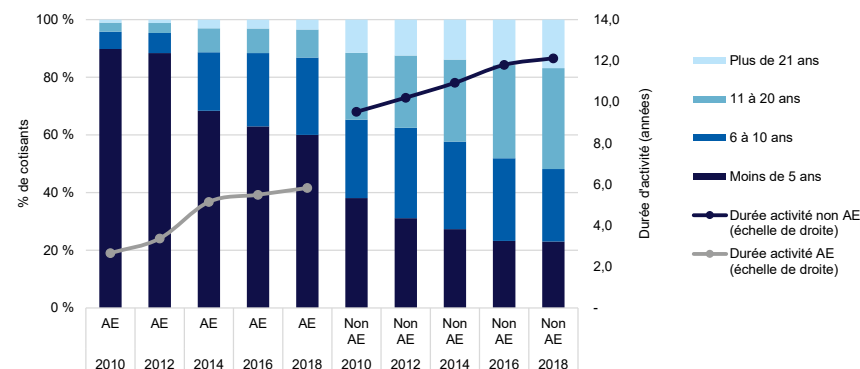
Source : CNDSSSTI, 2019.

Graphique 4 : évolution de la durée moyenne d'activité des artisans de 2010 à 2018 (hors créateurs 1^{re} année)



Source : CNDSSSTI, 2019.

Graphique 5 : évolution de la durée moyenne d'activité des commerçants de 2010 à 2018 (hors créateurs 1^{re} année)



Source : CNDSSSTI, 2019.

cependant tendancielle en baisse : avant la mise en place du statut de l'auto-entreprise, 72 % des cotisants hors conjoints collaborateurs étaient des hommes. La féminisation de la population cotisante (28 % à 34 % de 2008 à 2018) est davantage marquée chez les professions libérales et les artisans. Elle coïncide avec l'arrivée des auto-entrepreneurs dans le régime.

Avec un âge moyen de 44 ans et 11 mois (44 ans et 4 mois pour les femmes et de 45 ans et 2 mois pour les hommes), les cotisants (hors conjoints collaborateurs) se révèlent plus âgés que la moyenne de la population active (41 ans et 5 mois, INSEE, enquête emploi 2018). Cet écart s'explique notamment par le fait que de nombreux indépendants ont d'abord été salariés avant de créer leur entreprise.

L'âge moyen des cotisants a reculé d'un peu moins de 3 mois par rapport à 2017 en raison de la dynamique des auto-entrepreneurs sur la période. Il correspond peu ou prou à son niveau de 2009, un an après la mise en place du statut de l'auto-entrepreneur.

L'âge moyen des cotisants non auto-entrepreneurs est supérieur de 7 ans à celui des cotisants auto-entrepreneurs (48 ans et 3 mois contre 41 ans et 3 mois).

En 10 ans, y compris auto-entrepreneurs, l'âge moyen des femmes a reculé de 7 mois et celui des hommes est resté stable. Hors auto-entrepreneurs, l'âge moyen des femmes a augmenté de 2 ans et 8 mois, celui des hommes de 3 ans et 5 mois.

■ DES CRÉATEURS PLUS JEUNES

Le nombre de créations d'entreprises a progressé de moitié entre 2008 et 2018. Le rythme soutenu des créations d'entreprises, notamment sous le statut de l'auto-entreprise (en 2018, près de 4 créations sur 5 sont des auto-entreprises), a influé sur l'âge moyen des cotisants fin 2018.

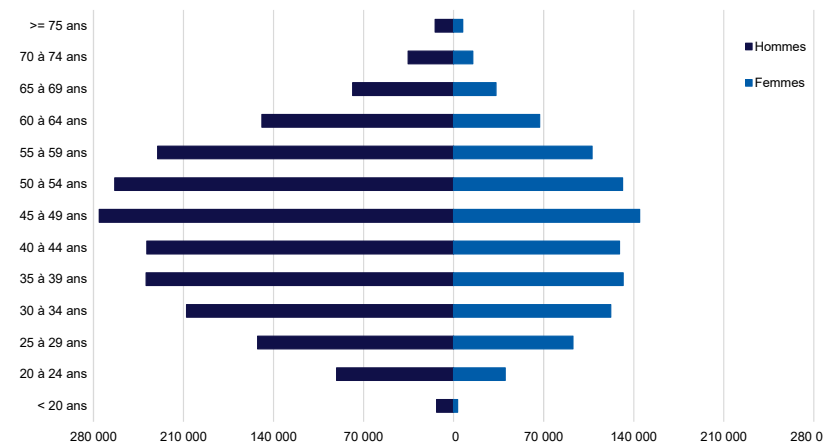
Ainsi, les créateurs de 2018 sont en moyenne plus jeunes que ceux de 2008, leur âge moyen a reculé de 3 ans et demi depuis 2008. La proportion des créateurs entre 20 et 40 ans a progressé (60 % en 2018 contre 52 % en 2008).

Tableau 2 : âge moyen des cotisants (hors conjoints-collaborateurs) par groupe professionnel et par sexe en 2018

Âge moyen	Artisans	Commerçants	Professions libérales	Ensemble
Hommes	45,3	44,0	47,0	45,2
Femmes	43,5	45,1	44,2	44,4
Ensemble	44,8	44,4	45,8	44,9

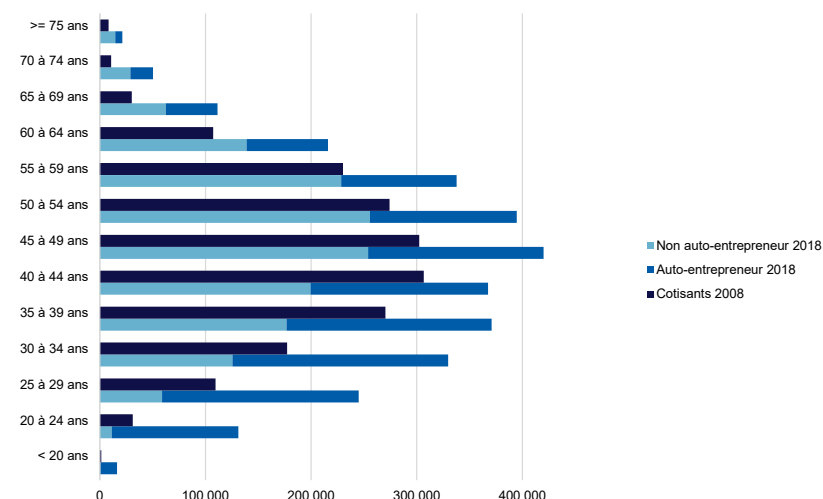
Source : CNDSSSTI, 2019.

Graphique 6 : pyramide des âges des cotisants en 2018 (hors conjoints-collaborateurs)



Source : CNDSSSTI, 2019.

Graphique 7 : évolution par tranche d'âge des cotisants de la Sécurité sociale des travailleurs indépendants entre 2008 et 2018



Source : CNDSSSTI, 2019.